



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Commission des  
Institutions et de la Révision  
constitutionnelle

Luxembourg, le 9 mars 2022

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion n°1 de Monsieur Sven Clement relative à l'ajout d'une rubrique "Objectifs à valeur constitutionnelle" sur la fiche d'évaluation d'impact.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés